



Doc. 14335
26 juin 2017

Les migrations, une chance à saisir pour le développement européen

Amendement¹ n° 6

Dans le projet de résolution, au paragraphe 9.3.8, après le mot «migrants», insérer les mots suivants: «en situation régulière».

Note explicative

Le terme migrants en situation régulière apparaît tout au long du rapport. Cet amendement est donc motivé par un souci de cohérence.

Déposé par:

YAŞAR Serap, Turquie, CE
CERİTOĞLU KURT Lütfiye İlksen, Turquie, CE
GÜNAY Emine Nur, Turquie, CE
KÜÇÜKCAN Talip, Turquie, CE
ÖNAL Suat, Turquie, CE
ŞAHİN USTA Leyla, Turquie, CE
TOPCU Zühal, Turquie, CE

1. 2017 - Troisième partie de session

